

Linéarité et variation : le cas du "n mouillé" en français

Joaquim Brandão de Carvalho
Université René Descartes
Paris
jbrandao@ext.jussieu.fr

Yuji Kawaguchi
Université des Langues Etrangères
Tokyo
ykawa@tufs.ac.jp

0 Introduction

Le concept fondateur de la phonologie fut, on le sait, celui de *phonème*. Il serait intéressant de suivre l'évolution, dans la pensée linguistique du XX^{ème} siècle, de ses trois propriétés constitutives telles qu'elles ont été définies par l'Ecole de Prague. Le phonème est, nous dit-on, une unité distinctive (un ensemble de traits pertinents), discrète (au plan paradigmatique) et linéaire (au plan syntagmatique). De ces trois attributs, seul le dernier nous occupera ici. C'est le seul que l'évolution récente de la théorie phonologique a définitivement mis en question. Nous voulons ici ajouter un argument d'ordre diachronique à l'appui de cette révision fondamentale. Il s'agit de la genèse d'un phonème. Nous illustrerons cet aspect par la variation que connaît, depuis des siècles, le *n* dit "mouillé" du français.

1 Le phonème n'est pas une unité linéaire : la preuve par la diachronie

1.1 Phonème et linéarité

La linéarité supposée du signifiant implique que la chaîne phonique ressemble, au niveau phonologique, à un collier de perles : c'est une suite de phonèmes $/\phi_1 + \phi_2 + \dots + \phi_i + \dots + \phi_n/$ telle que $/\phi_i/$ suit $/\phi_{i-1}/$ et précède $/\phi_{i+1}/$, à l'image des symboles graphiques des écritures alphabétiques — analogie qui a sans doute puissamment contribué à la longévité de la théorie classique du phonème (cf. Lüdtke 1969). Certes, les phonologues n'ont jamais ignoré les faits qui semblent s'opposer à une stricte linéarité. Nous parlons ici,

notamment, des phénomènes connus sous le nom d'"assimilations". Ainsi, une syllabe japonaise analysée comme /hi/ se réalisera [çi]. Mais, en bonne phonologie pragoise, on dira alors que le phonème /h/ du japonais se réalise [ç] devant /i/, formulation qui sauvegarde la linéarité fondamentale des constituants de la syllabe /hi/. Si la linéarité est partiellement abolie au plan phonétique dans [çi], on a bien /h+i/ au plan phonologique. Tel sera aussi le cas de la nasalité vocalique : on analysera /a+N/ ce qui est réalisé [ãN] voire, comme en portugais, à la finale de mot, [ã]. D'une façon générale, toute assimilation sera traitée comme extérieure à la phonologie car non pertinente. Il est certes naturel qu'une voyelle influence la consonne adjacente, comme dans [çi] (palatalisation), ou qu'une consonne influence la voyelle adjacente, comme dans [ãN] (nasalisation), mais cette naturalité de l'"assimilation" en fait précisément un phénomène prédictible et, partant, non distinctif ; il ne relève pas dès lors des représentations phonologiques. Bref, pour la phonologie classique, la linéarité du phonème n'est qu'un corollaire de son caractère distinctif.

1.2 Problèmes posés à la linéarité

On sait pourtant, et depuis longtemps, à quel point le cadre linéaire de la pertinence est démenti par les expériences de phonétique perceptive. Prenez l'enregistrement du mot français *cri*, analysé /kri/ mais prononcé [kçi], par "assimilation progressive de dévoisement" ; substituez à la réalisation de /r/, c'est-à-dire au segment [ç], celle de /r/ dans *gris*, analysé /gri/ mais prononcé [gçi] ; puis faites entendre cet artefact phonique naturellement impossible *[kçi] à un certain nombre de francophones. La majorité d'entre eux percevra désormais non plus *cri*, mais *gris*. De la même façon, l'opération inverse consistant à fabriquer une syllabe *[gçi] aboutira à la perception de *cri*, non de *gris*. Conclusion : dans les groupes /Cr/, la "place" fondamentale du trait pertinent de voix n'est pas le premier segment, mais le second, et ce en dépit du fait que le français connaît l'opposition /ki/ ~ /gi/ (*qui* / *gui*) mais en aucun cas */çi/ ~ /vi/ (*riz*)!

Ce qu'on sait moins, c'est qu'une des deux principales modalités traditionnellement admises pour le changement phonologique contredit radicalement le caractère linéaire tout aussi traditionnellement attribué au phonème. Il s'agit du phénomène connu, depuis Hoenigswald (1960 : 93-94), sous le nom de "scission secondaire" (*secondary split*) par changement du contexte. Donnons-en un exemple bien connu. Dans la plupart des variétés du latin vulgaire, dont celles qui ont progressivement engendré le français, les phonèmes /n/ et /l/ se sont palatalisés devant et après *yod*, restant apicaux

partout ailleurs. Dans la synchronie des locuteurs de ces variétés, il existait donc une règle allophonique de la forme suivante :

- (1) a. /n/ → [ɲ] / __j, j __ Ex. : *vinĕa, signu* (fr. *vigne, signe*).
 b. /l/ → [ʎ] / __j, j __ Ex. : *palĕa, *vĕcla* (fr. *paille, vieille*).

A ce stade, il n'existait, tout comme dans le cas du /h/ du japonais mentionné ci-dessus, qu'un seul et unique phonème /n/ et /l/. La différence phonétique entre [ɲ] et [n] et entre [ʎ] et [l] n'était pas perçue comme telle par le locuteur, mais attribuée à la présence du trait palatal dans le phonème /j/ contigu dans le premier cas et à son absence dans le second. C'est alors, nous dit-on, que le /j/ est tombé ; son effet palatalisant, lui, est resté, d'où, en l'absence désormais de tout conditionnement contextuel, l'apparition de deux nouveaux phonèmes /ɲ/ et /ʎ/, par scission des anciens /n/ et /l/.

Or, en bonne phonologie pragoise, la seconde étape d'une telle scission est rigoureusement absurde. Si l'allophone d'un phonème donné voit son conditionnement contextuel disparaître, il doit disparaître avec lui. S'il est vrai que la palatalité de [ɲ] est, pour le locuteur, imputable au phonème /j/, la chute de ce dernier devrait en toute logique conduire à la dépalatalisation de [ɲ] ; privé de son contexte palatalisant, [ɲ] devrait ainsi "revenir" à [n] et non subsister.

Pourtant — et ceci est crucial —, les faits contredisent la théorie classique en semblant confirmer l'hypothèse intenable de la scission secondaire ! Lat. *vinĕa* et *palĕa* donnent bien fr. *vigne* et *paille* en passant par l'étape, conservée en portugais et en italien, */vina/ et */pala/. Raisonnons par l'absurde. Si cela a été possible, c'est que [ɲ] et [ʎ] étaient déjà des phonèmes avant la chute de /j/. Or une telle hypothèse serait là encore intenable : il s'agirait alors de phonèmes en distribution complémentaire avec [n] et [l], lesquels, en vertu de (1), ne peuvent figurer avant et après /j/. L'application de la phonologie linéaire à la genèse de /ɲ/ et /ʎ/ en roman conduit donc à un paradoxe digne des Eléates. La raison, toutefois, en est évidente : la théorie rend impossible l'explication de faits diachroniques très communs, ce qui conduit à l'élaboration d'un scénario — la "scission secondaire" — en totale contradiction avec la théorie.

1.3 Phonologie multilinéaire

Nous avons dit plus haut que, "dans les groupes /Cr/, la "place" fondamentale du trait pertinent de voix n'est pas le premier segment, mais le second". Une

bonne partie de l'histoire de la phonologie de ce dernier quart de siècle, celle de l'émergence des théories dites "multilinéaires", a consisté, pour des raisons, notons-le, entièrement indépendantes de la diachronie et du problème décrit ci-dessus, à montrer que la chaîne phonématique $/\phi_1 + \phi_2 + \dots + \phi_i + \dots + \phi_n/$ recouvre, en réalité, au moins deux aspects distincts. Comme l'a fort bien dit Encrevé (1988 : 146), il y a "deux réalités linguistiques différentes : les places que comporte un item lexical et les unités phonétiques (...) qui les occupent", à savoir les traits qui constituent les phonèmes. L'explication des phénomènes de liaison a, en français, constitué l'assise empirique essentielle d'une telle distinction. Examinons les données bien connues en (2) :

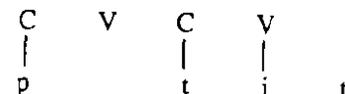
(2)	masculin	féminin	
a.	[pəti] [pətitami]	[pətit]	<i>petit, petit ami, petite</i>
b.	[vɛʁ]	[vɛʁt]	<i>vert, verte</i>
c.	[blā]	[blāʃ]	<i>blanc, blanche</i>
d.	[gʁi]	[gʁiz]	<i>gris, grise</i>
e.	[gʁa]	[gʁas]	<i>gras, grasse</i>
f.	[ʃo]	[ʃod]	<i>chaud, chaude</i>

Et posons-nous la question suivante : quel est le signifiant du morphème de féminin ? Il est clair, comme le montre la liaison au masculin dans *petit ami*, que la consonne finale que l'on entend dans les formes du féminin n'est pas spécifique au féminin ; elle fait partie du signifiant lexical des adjectifs en (2). Dès lors, la question du signifiant du féminin entraîne une autre : qu'est-ce qui permet la (non) prononciation de cette consonne finale ? Là encore, *petit ami* permet d'y répondre partiellement : c'est l'ajout d'un morphème à initiale vocalique qui provoque la prononciation du -t final. Il faudrait donc en conclure, soit dit en passant, au caractère phonématique du "e muet" des formes féminines — ce que lui refusent pourtant de nombreux phonologues structuralistes dont Martinet. Cependant, le phénomène de la liaison n'en est pas pour autant expliqué : si la raison de la prononciation des consonnes finales paraît ainsi claire, nous n'avons toujours pas expliqué sa non prononciation au masculin, à la finale ou devant mot commençant par consonne. En effet, le français n'est pas une langue à stricte syllabation ouverte, comme nombre de langues africaines ou polynésiennes : une forme masculine telle que *[pəti] ne serait pas phonologiquement impossible ; à preuve, la création récente, à côté de la prononciation traditionnelle [egza] de *exact*, de la forme [egzakt], analogue à celle du féminin ; à preuve encore les fluctuations très anciennes dans des mots comme *aout*, *but*, *sept* ou *mœurs*.

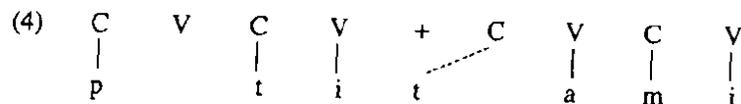
La phonologie multilinéaire permet de résoudre le problème en

unifiant l'explication de la prononciation et celle de la non prononciation des consonnes dites de liaison, sans parler de la question de la nature phonologique du "e muet". Il s'ensuit qu'il devient possible d'attribuer un signifiant invariant au féminin dans les formes en (2). En bref, si la consonne se prononce c'est qu'elle dispose d'une "place" à laquelle elle pourra "s'associer" ; sinon, c'est qu'il n'y en a pas, la consonne restant alors "flottante". Le débat fut long — et n'est pas encore clos — qui, parmi les phonologues, porta sur la nature de ces places. Nous adopterons ici, pour des raisons de simplicité, une position qui relie ce concept à celui de "syllabe". La liaison dans *petit ami* et son absence dans *petit frère* ou dans *il est petit* montre que -t se prononce si, et seulement si, il remplit la fonction d'"attaque" syllabique : la liaison implique ici l'enchaînement de -t à la voyelle qui suit. On en conclura que l'attaque et le noyau d'une syllabe constituent les places fondamentales, dorénavant notées C et V, auxquelles s'associent les segments. On le voit, une telle thèse suppose de séparer le segment, défini comme un ensemble de traits distinctifs, de la place qu'il peut ou non occuper, celle-ci étant conçue comme une pure fonction syllabique. Aussi y aura-t-il à la fois des segments flottants, qui ne s'associent à aucune position, et des places "vides", auxquelles ne s'associe aucun segment, segments et places constituant ainsi deux lignes relativement autonomes au sein des représentations phonologiques :

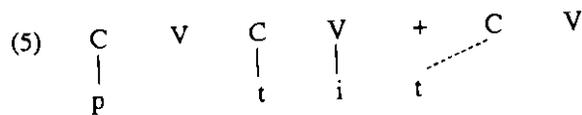
(3) Signifiant de *petit* :



La ligne CV fut très tôt appelée "squelette". Le squelette de (3) encode le fait que le mot *petit* est un dissyllabe, dont la première syllabe a un noyau vide et dont le dernier segment est flottant. Si celui-ci ne l'est plus dans *petit ami*, c'est donc qu'*ami* offre une place à l'ancrage de -t qui en fait un segment analogue au t médian de *petit* :



Autrement dit, il y a, dans le signifiant d'*ami*, une attaque vide initiale, contrepartie consonantique du "e muet".¹ Il s'ensuit que le signifiant du morphème du féminin se réduit, en français, à une pure séquence CV ; c'est une syllabe abstraite, dépourvue de tout contenu segmental :



Nous ne nous attarderons pas, faute de place, sur les conséquences théoriques de l'invention du concept de squelette. Une bonne partie des développements récents de la recherche en phonologie fut longtemps consacrée à l'étude des principes censés gouverner les rapports d'association entre squelette et segments (contour obligatoire, non croisement des lignes), ainsi que les relations qu'entretiendraient les unités du squelette (phonologie métrique, phonologie du gouvernement). Limitons-nous à souligner deux points. D'une part, on ne saurait voir dans la liaison une quelconque "interférence" de la graphie. En témoigne le célèbre article de Sapir (1933) sur le sarsi, langue amérindienne, qui a, lui aussi, des consonnes que l'on appellerait aujourd'hui "flottantes". De même, depuis Voorhoeve (1971), les linguistes africanistes parlent de "tons flottants" afin de rendre compte de phénomènes en tous points analogues aux faits français : cf. Hyman (2001 : § 2.2) pour une bonne description. A cet égard, le concept de squelette n'a fait que montrer que tons et segments sont des objets au comportement similaire.

Il faut, d'autre part, insister sur la portée cognitive des structures multilinéaires en (3-5). Les locuteurs sont censés se représenter segments et squelette ensemble, puisqu'ils entretiennent des rapports d'association, mais aussi séparément, car ils traduisent des valeurs distinctes : si les segments sont la mise en forme de la substance phonique en traits pertinents, le squelette encode le temps phonologique² et, par là, la taille (ou le "gabarit") du mot. Ces deux aspects témoignent, de ce fait, de dynamiques propres, à l'image, là encore, des tons et des segments dans les langues tonales, les premiers comme les seconds s'y associant à des positions syllabiques.³

¹ Nous ne pouvons, faute de place, développer ici la formalisation du concept de squelette de façon à rendre compte, notamment, du problème du *h* dit "aspiré", lequel, on le sait, interdit la liaison (cf. *petit hibou*). L'attaque vide initiale de *ami* trouve un pendant dans le "phonème zéro" /*ʔ*/ postulé par Hattori (1979 : 173, 195-197) dans jap. /i/ = [ji] "estomac" par exemple.

² Ses unités ont d'ailleurs pu être appelées "chronèmes" par certains chercheurs.

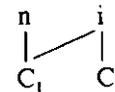
³ La tonologie est d'ailleurs l'un des fondements empiriques essentiels de la phonologie multilinéaire.

1.4 Multilinéarité et phonologisation

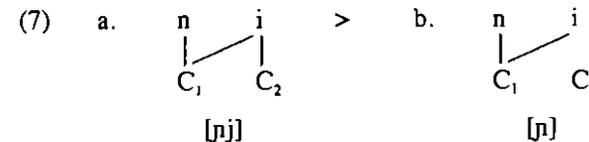
Des exemples remarquables de cette autonomie de comportement nous sont donnés par l'étude des lapsus comme des jeux de langage tels que le verlan en français. Mais on peut aussi chercher dans le domaine diachronique un autre type d'illustration du caractère multilinéaire du signifiant. Notre thèse est que la "scission secondaire" d'un phonème constitue un cas d'école de la pertinence de la notion de squelette.

Nous venons de dire que le squelette encode la taille du mot. Plus précisément, comme on le voit en (3-5), c'est lui qui fournit une information essentielle sur un syntagme donné : le nombre de phonèmes qui le composent, sans égard pour leur contenu segmental, qui peut être nul comme dans le cas du "e muet" ou de l'initiale des mots qui, au plan phonétique, commencent par une voyelle. Ainsi, il n'y a que quatre phonèmes dans *petit*, mais six dans *petite* et huit dans *petit ami*, soit un nombre équivalent à celui des unités squelettiques. Reprenons notre exemple de l'évolution de *n* devant *yod* dans lat. *vinēa*. On a là, au départ, deux phonèmes consonantiques distincts, donc deux positions C₁ et C₂. D'autre part, la palatalisation du premier par le second implique que le contenu segmental du second se propage à la première position, laquelle se trouve ainsi associée à deux segments, tout comme le second segment se trouve associé à deux positions :

(6) Deux phonèmes réalisés [ɲj] :⁴



Le problème crucial, on s'en souviendra, consiste à expliquer l'étape suivante : pourquoi, compte tenu de la chute de [j], [ɲ] n'est-il pas dépalatalisé pour redevenir [n] ? Réponse logique, mais inexprimable en phonologie classique : parce que /i/ subsiste quand bien même [j] tombe ! Autrement dit, /i/ se désassocie de C₂ tout en demeurant lié à C₁ :



⁴ Associés à une position consonantique, /i/ et /u/ se réaliseront nécessairement [j] et [w].

niais, nielle, nier, la fluctuation graphique entre *niôle* et *gnôle* témoignant de la plus grande stabilité générale de [nj] à l'initiale.

Pour ce qui est de l'évolution actuelle, Martinet (1975 : 343) parle d'une évolution de *gn* vers [nj] parmi les dix-sept sujets :

L'âge moyen de ceux qui donnent la préférence à [ɲ] (classe A) est de 56 ans; celui des sujets qui pratiquent le plus souvent [nj] (classe B) est de 39 ans. Ceci semble indiquer qu'au moins parmi les catégories d'individus soumis à l'enquête, la réalisation de *gn* comme [nj], dans les contextes retenus, est actuellement en expansion.

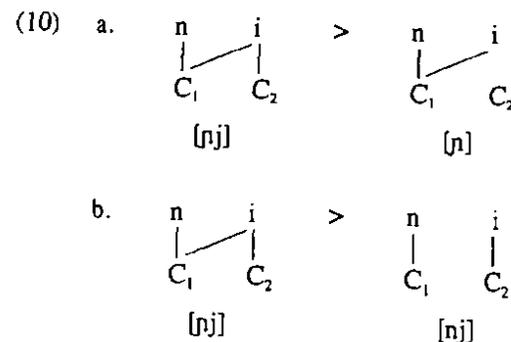
Sur la base d'études antérieures comme Straka (1981) et Martinet (1975), Carton (1995) constate aussi deux stades de confusion : d'abord de [nj] vers [ɲ], puis des *gn* de la graphie vers [nj], même à la finale. Walter (1990 : 526) va plus loin en précisant qu'à la fin du XIX^{ème} siècle la prononciation [nj] s'entendait rarement — cf. Thurot (1966 : 311) —, mais que la tendance phonétique allait de [ɲ] à [nj] dans les années 1960.

Trois conclusions ressortent des études antérieures. D'une part, la palatalisation de la nasale est très ancienne dans l'histoire du français : en témoignent CUNEU > *coing* > *coin*, SIGNU > *seing* > *sein*, TESTIMONIUM > *tesmoing* > *témoin*, où l'ancienne graphie *-ing* représentait selon toute vraisemblance un "n mouillé" en finale (cf. Catach 1995 : 1140) dont la vocalisation ou la protrusion de la palatalité ont conduit à un *yod* ; il s'ensuit que le mot a connu le premier stade de l'évolution [oj] > [wɛ] > [wa] bien connue, d'où [wɛ̃]. D'autre part, il existe une tendance à la dépalatalisation de [ɲ] : outre [ɲ] > [nj], voir la variante [n] dans *trépignement*, *réconfortif* et *gagne-petit* (cf. Walter 1976 : 393-395). Enfin, "n mouillé" ne serait pas isolé dans le système suite à l'élimination de "l mouillé" : /ɲ/ s'opposerait toujours à /m, n/ et à /j/ issu de ce "l mouillé" qui se trouve dans la série palatale.

S'agissant de la dépalatalisation de [ɲ], le pouvoir explicatif de la théorie structuraliste paraît donc faible. En admettant qu'un phonème /ɲ/ se soit établi dans le système, pourquoi sa réalisation s'est-elle engagée dans la direction diamétralement opposée à celle qui est à son origine, dans une évolution qui n'est plus synthétique mais analytique : /ɲ/ > [nj] ? En revanche, puisque /ɲ/ > [nj] témoigne d'une dérive inverse à celle qui est décrite dans § 1.4, est-il possible que le scénario proposé pour la "fusion" de /nj/ en /ɲ/ éclaire la "scission" de /ɲ/ en /nj/ ? Si cela s'avère être le cas, il sera alors clair que la tâche de la phonologie ne se limite pas à assigner à chaque phonème une case dans un tableau ; elle se doit de montrer que la variation et l'évolution des segments s'inscrivent dans leur représentation phonologique.

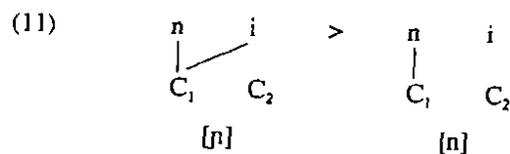
2.2 Fluctuation et représentations plurilinéaires

Pour rendre compte de la variation de "n mouillé" que nous avons observée plus haut, aidons-nous donc de représentations plurilinéaires. Celles-ci impliquent un stade [ɲj] à l'origine des variantes [ɲ] et [nj] :



Dans les deux cas, on le voit, /i/ va tendre à ne s'associer qu'avec une seule position : C₁ en (10a), C₂ en (10b). Dans les deux cas aussi, y compris dans [ɲ], le caractère biphonématique de *gn* est sauvegardé, puisque la suite C₁C₂ est partout préservée. C'est ce qui explique que la consonne [ɲ] ne soit jamais arrivée, en français, à se stabiliser en tant que phonème, et c'est ce qui permet la fluctuation des variantes [ɲ], [ɲ], [nj] constatée par Walter (1976) chez ses dix-sept informateurs parisiens (voir Tableau 1).

C'est à partir de l'évolution en (10a) que s'explique la dépalatalisation de [ɲ] que l'on observe dans le [n] de *gagne-pain*, *trépignement*, etc., /i/ devenant alors entièrement flottant :



A noter que /i/ comme C₂ subsistent : celui à qui il arrive de dire *il trépi[n]e* ne dira point **trépi[n]er*, mais *trépi[n(j)]er* ou *trépi[nj]er*, alors qu'il dit à la fois *il buti[n]e* et *buti[n]er* ; il faut bien qu'il sache distinguer entre ces deux radicaux au comportement différent.

Relevons enfin trois tendances générales de la variation telles qu'elles ressortent du Tableau 1 :

TABLEAU I	[n]	[nj]	[ɲ]	[n]	[gn]
[n] prédominant					
<i>éloignement</i>	15	2			
<i>gagne-petit</i>	14	2		1	
<i>hors-ligne</i>	13	2			
<i>irépignement</i>	12	5		1 ³	
<i>châtaigne</i>	10	7			
<i>charogne</i>	10	7			
<i>peignure</i>	10	4	3		
Fluctuation					
<i>agneau</i>	8	9			
<i>beignet</i>	8	9			
<i>saigner</i>	8	9			
<i>peigner</i>	5	8	4		
<i>récognitif</i>	3	4		1	9
[nj] prédominant					
<i>saignée</i>	7	10			
<i>gainier</i>	6	11			
<i>panier</i>	3	14			
<i>lainier</i>	1	16			

- (12) a. La variante [n] est fréquente devant consonne (*éloignement, gagne-petit, hors-ligne, trépignement*) et à la finale (*châtaigne, charogne*). C'est aussi dans ces contextes qu'apparaît la variante minoritaire [ɲ].
- b. La fluctuation se produit surtout en position intervocalique (*agneau, beignet, peigner, saigner*).
- c. La variante [nj] est prédominante dans la graphie *-nier*.

(12a) est sans doute à rapprocher d'un phénomène typique devant consonne et à la finale : comparons *quatre hommes* réalisé [katʁom] à *quatre femmes*, souvent réalisé [katfam], ou à *ils sont quatre* [isɔkat]. Tout se passe comme si le français tolérât mal des groupes consonantiques dans ces deux contextes qu'il est courant d'unifier sous l'appellation de "coda" syllabique. Or, dans une perspective plurilinéaire, "groupe consonantique" veut dire séquence de

³ Chez un informateur il y a ici alternance systématique entre [n] et [ɲ].

positions C non vides, c'est-à-dire des représentations analogues à celles que nous avons proposées pour [ɲj] et [nj]. Il s'ensuit que les réalisations [n] voire [ɲ], où C₂ est vide, seront naturellement préférées dans ce contexte. En revanche, nulle contrainte de ce genre n'opère à l'intervocalique, où la fluctuation jouera donc à plein, d'où (12b). Enfin, (12c) suggère que la fluctuation en question n'est sans doute pas exempte d'une influence de la graphie — fait dont l'histoire du français nous fournit de nombreux exemples.

2.3 Aperçu diachronique

D'après le témoignage de John Palsgrave (1480-1554?), les variantes [ɲj] ou [nj] auraient constitué la norme au XVI^{ème} siècle :

When so ever these III letters *gna, gne, gno* come togyther, eyther in a nowne substantive or in a verbe, the reder shall sounde an *i* shortly and confusely betwene the *n* and the vowel folowynge. (Thurot 1966 : 307, n. 1.)

Charles de Bovelles (1479-1553) explique que la syllabe finale *-ne* semble "brisée" (*fracta*) et "sonne comme *-nie*" (*sonat... quasi nie*) dans *Bretainne, Coloine, Boloine* (Thurot 1966 : 308, n. 1). La conscience d'une "syllabe brisée" chez Bovelles paraît refléter un statut biphonématique. Théodore de Bèze (1519-1605) dit que *gagna, gagner* s'écrivent et se prononcent "comme des dissyllabes" (*scribas et pronunties ut dissyllaba*) (Thurot 1966 : 309, n. 5). Van der Ae et César-Pierre Richelet (1626-1698) semblent aussi prescrire une variante biphonématique à l'intervocalique : "*baigner, lisez banier et prononcez a-nies (= agnes) et a-nius (= agnus)*" (Thurot 1966 : 309).

C'est à partir du XVII^{ème} siècle que la variante [ɲ(j)] entre clairement en scène. Comme l'a remarqué Straka, la description phonétique de Pillot dans sa *Gallicae linguae institutio* révèle sans aucun doute la présence de la nasale palatale à la finale et à l'intervocalique.

Quand un Français prononce *Allema-gne, compa-gnon*, la langue se courbe au milieu et frappe la mâchoire du bout, en interceptant de la salive, pour que le son soit plus mouillé et plus délicat. (*Effertur [...] lingua incurva et quasi adunca ac dilatata, quae dorso pulset palatum et prima sui parte dentium primorum radices, interclusa tenui saliva*). (Straka 1981 : 177.)

Pour Charles Maupas, ce nouveau son représenté par la graphie *gn* était difficile à définir. Il renonce ainsi à le décrire : "Estant suivi d'une *n*, [g] donne un son qui ne peut estre bonnement déclaré par escrit, on le doit apprendre par l'ouïe plutost que par perceptes" (Thurot 1966 : 309).

A noter également la critique de la graphie *gn* qui ne correspondait plus à aucune réalité phonique (Catach 1995 : 1140). Le témoignage le plus ancien semble remonter à Jacques Péletier du Mans (1517-1582), en 1550 :

Nous otons le *g* des *moz* ou il ne se prononce point : comme de *congnoetre*, *signifier*, *régner*, *digne*, et les samblables.

Poisson propose ainsi en 1609 sa nouvelle "ortographe" simplifiée où il prône *assinassion*, *siner*, *soussiné*. Lartigaut critique la graphie -*g*- dans son livre *Les Progrès de la véritable ortographe* publié en 1669 :

Danz *signer*, *consigner*, *regnard*, *assigné* [...] l'on met encore le *g* ; mès trez mal, pui qu'on ne l'y prononce aucunement : il ne faut que s'écouter, et parler sincéremant.

Il est certain que la discussion autour de la graphie de [ɲ] chez les grammairiens est liée à l'apparition de critiques sur le digraphe purement étymologique *gn*. Doit-on cependant voir dans l'existence de ces critiques le signe d'un changement en cours, de l'évolution d'un groupe bisegmental, écrit *gn* et réalisé [ɲ] ou [ɲj], vers une solution monosegmentale ? Notons que les grammairiens changent subitement d'attitude et critiquent les digraphes en général. Maupas blâme ainsi les Allemands qui prononcent *onion*, *minion*, *vinie* pour *oignon*, *mignon*, *vigne* en ajoutant qu'"il s'en faut beaucoup que cette prononciation soit bonne" (Thurot 1966 : 309), ce qui suggère une prononciation [ɲ]. Robert Estienne (1503-1559) retient la graphie *trepiner*, tandis que Thierry et Nicot préfèrent *trepigner*. *Maligne* rime avec les rimes en -*igne* et en -*ine* chez Tabourot. Maupas déclare, en 1625, que *signe* et ses dérivés se prononcent indifféremment *signe* ou *sine*. Tout cela suggère une variante dépalatalisée [ɲ]. Il est intéressant de noter que c'est justement au moment où la variante [ɲ], à C₂ vide, semble s'imposer aux dépens de [ɲj] que l'on pourrait déceler les signes d'une tendance à la dépalatalisation à la coda : [ɲ] comme [n] supposent la désassociation de /i/ et de C₂ ; [ɲ] va seulement encore plus loin en impliquant le flottement général de /i/.

La norme [ɲ] établie chez les courtisans, une tendance hypercorrective se produira. La petite bourgeoisie parisienne et même les courtisans veulent s'approprier la norme. Si Jean Hindret reproche à la petite bourgeoisie de Paris l'erreur de dire *un pagné*, *un jardigné* pour *un panier*, *un jardinier* (Thurot 1966 : 310), Vaugelas va jusqu'à reprocher, en 1647, aux courtisans la prononciation en [ɲ] de certaines formes verbales en [n] :

C'est une faute familière aux Courtisans, hommes et femmes, de dire, *preigne*, pour *prenne*, comme, il faut qu'il *preigne* patience, au lieu de dire, qu'il *prenne*; Et *vieigne*, pour *viennne*. (Catach 1995 : 1140.)

Aux siècles suivants, la même tendance se diffusera parmi le peuple. Dans son *Traité de prononciation* de 1836, Sophie Dupuis attribue au peuple parisien les prononciations *magné* et *magnière* pour *manier* et *manière*. Straka pense que cette habitude a continué à être considérée jusqu'au XX^{ème} siècle comme un trait de la langue populaire (Straka 1981 : 178).

Examinons enfin la variation "microdiachronique" de [ɲ] en partant du *Dictionnaire de Michaëlis et Passy* (M&P), dont la 2^{ème} édition date de 1913, jusqu'au *Dictionnaire de Martinet et Walter* (M&W) de 1973. Le Tableau 2 confronte M&P et M&W pour les mots ayant la variante [ɲ] dans M&P.

TABLEAU 2	[ɲ]	[ɲj]
[ɲ] prédominant		
<i>bananier</i>		M&P, M&W
<i>dénier</i>		M&P, M&W
<i>jardinier</i>		M&P, M&W
<i>manier</i>		M&P, M&W
<i>opiniâtre</i>		M&P, M&W
<i>communion</i>		M&P, M&W
<i>harmonieux</i>		M&P, M&W
<i>ingéneuse</i>		M&P, M&W
<i>union</i>		M&P, M&W
Fluctuation dans M&W		
<i>panier</i>	M&P, M&W (3)	M&P, M&W (14)
<i>baigner</i>	M&P, M&W	M&W
<i>daigner</i>	M&P, M&W (8)	M&W (9)
<i>gagner</i>	M&P, M&W (8)	M&W (9)
<i>oignon</i>	M&P, M&W (8)	M&W (9)
<i>régner</i>	M&P, M&W (9)	M&W (8)
<i>signal</i>	M&P, M&W (8)	M&W (9)
<i>vignoble</i>	M&P, M&W	M&W
<i>signe</i>	M&P, M&W	M&W
[ɲ] prédominant		
<i>digne</i>	M&P, M&W	
<i>vigne</i>	M&P, M&W	

On peut dire qu'il n'y a pas de différences notables dans le traitement des graphies -*nier*, -*nieux(se)*, -*nion* et -*gne* finale, sauf quelques exceptions

comme *panier* et *signe*. La différence majeure consiste dans le traitement de la graphie *gn* intervocalique : la variante [nj] apparaît dans M&P, alors qu'une forte fluctuation ressort de M&W, où resurgit la variation manifeste dès le XVII^{ème} siècle. Faute d'instabilité permanente, l'histoire du "n mouillé" n'est donc toujours pas finie.

3 Conclusion : non linéarité du phonème et multilinéarité

Parvenu au terme de cet exposé, nous voudrions souligner à quel point la question de la linéarité en phonologie — comme tout vrai problème — a donné lieu à des points de vue divergents, et ce dès avant Saussure (1916), dont la thèse sur la linéarité du signifiant finit par s'ériger en orthodoxie par le biais des traditions pragoise et bloomfieldienne.⁶ On peut signaler au moins deux moments où furent émis des avis pour le moins discordants avec le postulat de linéarité et concernant, notons-le, des traits normalement considérés comme "segmentaux", distincts à la fois des faits prosodiques tôt reconnus comme "supra-segmentaux", tels que les tons, l'accent, etc., et de ceux que l'École de Londres a, à la suite des travaux de Firth (1948), classés sous une rubrique analogue, tels les phénomènes d'harmonie vocalique. La plus récente de ces "dissidences", avant l'avènement de la phonologie multilinéaire avec Goldsmith (1976), remonte à Hockett (1942 ; cf. Clements 2000). La plus ancienne à Baudouin de Courtenay (cf. Cao 1985 : 165, n. 26), c'est-à-dire aux origines mêmes de la phonologie!

Dans les deux cas, pour en revenir à l'exemple japonais donné au § 1.1, il ressort de ces positions restées marginales, non pas que "le phonème /h/ du japonais se réalise [ç] devant /i/", mais que "la palatalité de /h/ appartient à une réalisation contextuelle de /i/". Autrement dit, il suffisait de remplacer la règle allophonique formulée en (13a) — analogue à celles données en (1) — par (13b) :

- (13) a. /h/ → [ç] / __ i
 b. /i/ → [i] en contact avec /h/

On le voit, il n'y a plus dès lors de séquence /h+i/.

⁶ Voir, au sujet de l'histoire de la problématique de la linéarité en phonologie, Cao (1985) et Clements (2000).

Dans les deux cas, pourtant, chez Baudouin comme chez Hockett, ce furent des promesses de jeunesse non tenues. Dans leur recherche ultérieure, en effet, ces auteurs en revinrent à des points de vue linéaires, comme s'ils avaient peu à peu fait leurs les paroles de Haugen (1949) : "much would be gained in simplicity if we could say that all phonemes are successive". La raison de cet abandon paraît claire : faute d'une distinction, non entre "segments" et "supra-segments", mais entre les "segments" tout court et un concept aussi abstrait que le "squelette", ni Baudouin ni Hockett ne disposaient à leur époque des outils théoriques qui eussent pu concilier ce qui leur paraissait forcément inconciliable : certains traits ont un comportement non linéaire ; d'autres traits, en revanche, non, et il faut bien admettre que, dans la syllabe, l'attaque précède le noyau. Il est, en effet, aisé de voir dans la représentation (6) de [nj] que, si /i/, c'est-à-dire le trait palatal, est distribué sur les deux positions, tel n'est pas — et tel ne peut être le cas — de /n/, c'est-à-dire des traits apical et nasal, et ce en vertu d'un principe — non abordé ici — qui interdit le croisement des lignes d'association (§ 1.3). En ce sens, /n/ précède bien /i/ sur la ligne des segments, comme C₁ précède C₂ dans le squelette. Si le *phonème*, en tant que relation entre segments et squelette, n'est pas linéaire, ainsi que nous pensons l'avoir montré sur une base diachronique, la linéarité est, par définition, préservée au niveau de chacune des diverses *lignes* qui constituent désormais la "chaîne phonique".

Enfin, la représentation plurilinéaire des diverses façons dont /ni/ est syllabé apporte bien plus qu'une formalisation des faits de variation ; elle ne constitue pas seulement un artifice descriptif, mais a une portée cognitive. On peut dire que cette variation traduit la latitude donnée aux locuteurs pour la linéarisation d'un certain matériel segmental. Confronté à /n/ et /i/, le francophone dispose de deux positions héritées du latin. C'est cette conscience chronématique qui lui permet de réaliser ce matériel segmental sous la forme [nj] ou [nɲ] voire [n] ou [ɲ]. Dans les quatre cas, il y a deux unités (i.e. deux traits) ; dans les quatre cas, il y a deux positions (i.e. deux phonèmes) ; dans les deux premiers cas seulement, le locuteur "profite" pleinement des places disponibles, mais l'existence, c'est-à-dire la conscience, d'une position "virtuelle" dans [n] et [ɲ] — et donc d'un /i/ flottant — se manifeste par la fluctuation affectant *gn* dans le même lexique! Seule la perte de cette position permettrait de mettre un terme à la variation en stabilisant un phonème */ɲ/ toujours inexistant en français.

Références bibliographiques

- Baudouin de Courtenay, I. A. (1963). *Izbrannyje trudy po obščemu jazykoznaniju*. Moskva : Akad. Nauk SSSR.
- Boltanski, J.-E. (1999). *Nouvelles directions en phonologie*. Linguistique nouvelle. Paris : PUF.
- Cao Xuan Hao (1985). *Phonologie et linéarité. Réflexions critiques sur les postulats de la phonologie contemporaine*. Paris : SELAF.
- Carton, F. (1995). *La prononciation du français*. In G. Antoine & R. Martin (éds.), *Histoire de la langue française 1914-1945*. Paris : CNRS-Editions, 27-59.
- Catach, N. (éd.) (1995). *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. Paris : Larousse.
- Clements, G. N. (2000). Some antecedents of nonlinear phonology. *Folia linguistica* 34, 29-55.
- Encrevé, P. (1988). *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris : Seuil.
- Firth, J. R. (1948). Sounds and prosodies. [In idem, *Papers in linguistics 1934-1951*. London : Oxford University Press, 1957, 121-138.]
- Fouché, P. (1961). *Phonétique historique du français*. Vol. III : *Les consonnes et index général*. Paris : Klincksieck.
- (1969). *Phonétique historique du français*. Vol. II : *Les voyelles*. 2^{ème} éd. Paris : Klincksieck.
- Goldsmith, J. A. (1976). *Autosegmental phonology*. MIT Ph.D. [New York : Garland Publications, 1979.]
- Hattori, Sh. (1979). *Phonologie et orthographe*. N^{ème} éd. Tokyo : Taishukan Shoten.
- Haugen, E. (1949). Phoneme or prosodeme ? *Language* 25, 278-282.
- Hockett, Ch. (1942). A system of descriptive phonology. *Language* 18, 3-21.
- Hoenigswald, H. M. (1960). *Language change and linguistic reconstruction*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Hyman, L. M. (2001). Privative tone in Bantu. In Sh. Kaji (éd.), *Proceedings of the Symposium Cross-linguistic studies of tonal phenomena, tonogenesis, Japanese accentology, and other topics : Dec. 12-14, 2000*. Tokyo : Institute for the Study of Languages and Cultures of Asia and Africa (ILCAA), Tokyo University of Foreign Studies, 237-257.
- Lüdtke, H. (1969). Die Alphabetschrift und das Problem der Lautsegmentierung. *Phonetica* 20, 147-176.
- Martinet, A. (1975). Le sort de *n* mouillé en français. In *World papers in phonetics. Festschrift for Dr. Onishi's Kiju*. Tokyo, 341-351.
- Martinet, A. & H. Walter (1973). *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*. Paris : France-Expansion.
- Michaëlis, H. & P. Passy (1927). *Dictionnaire phonétique de la langue française*. 2^{ème} éd.. Hanovre-Berlin : C. Meyer.
- Sapir, E. (1933). La réalité psychologique des phonèmes. *Journal de psychologie normale et pathologique* 30, 247-265.
- Saussure, F. de (1916). *Cours de linguistique générale*. [Ed. T. de Mauro. Paris : Payot, 1972.]

- Straka, G. (1952). La prononciation parisienne, ses divers aspects. *Bulletin de la Faculté de l'Université de Strasbourg* 30, 212-225 et 239-253.
- (1981). Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui. *Travaux de Littérature et de Linguistique* 19.1, 161-248.
- Thurort, Ch. (1966). De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens. Genève : Slatkine Reprints.
- Voorhoeve, J. (1971). Tonology of the Bamileke noun. *Journal of african languages* 10, 44-53.
- Walter, H. (1976). *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*. Paris : France Expansion.
- (1990). Evolution droite ou sinueuse. Les palatales du français. In H. Andersen & K. Koerner (éds.), *Historical Linguistics 1987. Papers from the 8th International Conference on Historical Linguistics*. Amsterdam : John Benjamins, 37-49.